

2 - Rapport Moral et d'activité 2020 des Amis de Saint-Papoul

Bonjour à tous.
Monsieur le Maire,
Madame la Conseillère Départementale,
Mesdames et Messieurs les adjoints,
Mesdames et Messieurs les conseillers,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association,
Chers Amis.

En ce début d'année, j'ai tout d'abord la joie de vous présenter les vœux des amis pour cette nouvelle année 2021. J'espère de tout cœur que la pandémie qui fait rage depuis le début de l'année 2020 va se calmer le plus rapidement possible. Je serais le porte-parole de l'ensemble du Conseil d'administration pour vous souhaiter une excellente année 2021.

Je souhaiterais maintenant vous remercier de votre présence à tous. Certains se sont excusés et ont envoyé des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, je déclare donc ouverte la 42ème Assemblée Générale de l'Association.

Comme il vous a été communiqué dans la convocation, l'ordre du jour sera le suivant :

- Le rapport moral et d'activité ;
- Suivi du rapport financier établi par le trésorier.
- Vos questions sur ces rapports seront ensuite les bienvenues.
- Monsieur le Maire fera une intervention
- et compte-tenu de la pandémie, il n'y aura pas de verre de l'amitié pour respecter les mesures barrières.

Le Bureau de notre association a vu l'arrivée de Madame Renée Cassan et la nomination de Pierre Campagnaro au poste de Vice-Président.

Alors qu'avons-nous fait tout au long de cette année 2020 ? Cette année 2020 fut pour nous compliquée et difficile, le confinement et les restrictions de rassemblement ont bloqué nos activités dans le domaine des conférences.

Comme l'année dernière mon propos sera illustré par la projection de quelques photos vous permettant de suivre les travaux et actions effectuées.

Dans l'église/cathédrale votre association a continué d'œuvrer doucement en préparant les années à venir. Les bénévoles ont aussi bien travaillé et permis d'économiser de l'argent qui a été réemployé ailleurs.

Tout d'abord, le chantier de la chaire à prêcher est terminé. Il restait à rénover l'escalier, Monsieur Peyrottes comme promis, a renforcé et remplacé les pièces des marches et de la rambarde qui avaient souffert du temps et revernissé l'ensemble. Certaines personnes ont pu trouver la teinture du meuble trop sombre, mais, il était difficile de faire autrement, l'ensemble étant constitué de pièces d'essences différentes en particulier le dossier. Une couleur plus claire aurait laissé apparaître des pièces de teinte différentes.

Au Printemps nous avons prévu deux manifestations. Tout d'abord le congrès annuel de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude (SESA) qui devait se tenir le 21 Mars 2020, il a bien entendu été annulé, nous venions d'entrer en confinement. D'autre part, Madame Adeline Béa devait nous parler le 13 Juin du cloître de Saint-Papoul et de la production artistique dans le diocèse au XIVE siècle. Nous n'étions plus confinés, mais les restrictions étaient telles que nous n'avons même pas organisé cette conférence. Nous espérons que ces deux manifestations pourrons peut-être se tenir en 2021, à voir..

L'an dernier, je vous avais annoncé la participation des Amis au budget participatif du département de l'Aude. Nous avons déposé un projet de mise en place d'une signalétique touristique dans le village, pour un budget de 30.600€. Là encore, la pandémie a eu un effet très néfaste, tout d'abord, le Département n'a plus donné de nouvelles, puis un message est venu nous confirmer que le processus n'était pas abandonné. Après la première période de confinement, des informations commencèrent à arriver, pour nous demander d'abord si nous voulions toujours participer à ce processus et ensuite en nous indiquant les nouvelles modalités du vote, c'est-à-dire un vote par internet. Après quelques échanges de courriel, nous avons eu fin Juin une visio conférence où on nous expliquait les modalités du vote et comment la campagne de promotion de notre projet pouvait être exécutée. Bien entendu, tout était axé sur les outils de communication sociaux tels que facebook, twitter, instagram et consorts...



Difficile, pour les Amis de s'intégrer dans ces outils de communication, nous avons continué à utiliser les articles dans la Dépêche du Midi et l'hebdomadaire « le petit journal », un grand merci à notre correspondant local de La dépêche qui a relayé tous nos appels à voter pour notre projet. Nous avons aussi tenté d'utiliser nos contacts personnels pour faire en sorte que notre idée remporte le plus de suffrages. Nous avons aussi demandé aux autres associations de relayer notre message, merci à elles des efforts qu'elles ont pu déployer. Nous avons aussi sollicité les associations agissant dans le domaine du patrimoine dans le Lauragais et le Carcassonnais, pour celles-ci pas de retour positif ou négatif.

La période de vote s'ouvre et très vite, les échos de la procédure de vote informatique laissent penser qu'il va y avoir des difficultés. Elles apparaissent dès la première page du vote. La maîtrise de l'outil informatique étant pour certains inversement proportionnelle à l'âge, ce fut donc très compliqué. Inscription, vérification de l'inscription, choix d'un identifiant, et.. enfin, vote pour quatre projets.

J'oubliais, pour pouvoir voter, il fallait être Audois, tant pis pour tous nos membres qui ne le sont pas. Il fallait posséder une adresse mail, cela se crée bien sûr, mais ce n'est pas évident pour les non-initiés.



Enfin le 16 septembre, les résultats sont proclamés, notre projet n'avait pas été porté par les Audois. Le projet de Saint-Papoul n'a reçu que 128 votes.

Quant au dernier projet retenu, lui, a reçu 325 votes. Nous étions loin du compte !

Dans la catégorie des projets des communes de moins de 3000 habitants 10 projets ont été retenus et nous sommes à la 71^{ème} place !

128 votes pour 74 membres, dont un tiers d'entre eux ne pouvaient voter car ne répondant pas aux critères de localisation, cela montre que notre projet centré sur notre commune n'a intéressé que peu d'Audois. De plus, le processus de vote par internet a rebuté de nombreuses personnes, et celles qui ont tenté de passer au-delà de leurs craintes, n'ont jamais réussi à poster leur vote.

Le résultat est décevant par rapport à l'énergie qu'il a fallu mettre en œuvre ; une seule satisfaction, celle d'avoir essayé.

Depuis, très longtemps, rejoignant et révélant par là le même souci qu'avaient eu certains membres de l'association dans un passé récent. J'avais en rentrant dans la nef de notre



église/cathédrale une difficulté à regarder la fausse porte donnant sur les fonts baptismaux. La porte avait un certain cachet, des croissillons harmonieux, mais on pouvait voir derrière un assemblage grossier de planches de coffrage. Du côté des fonts baptismaux, par contre, un joli crépi et rien des vilaines planches. Le Conseil d'Administration a pris la décision de demander un devis à Mr Peyrottes, celui-ci fut accepté et les travaux positionnés à l'automne. La Covid 19 n'était pas encore revenue en force, début octobre la porte fut démontée pour être restaurée. L'équipe des bénévoles de notre association a mis à bas les vilaines planches pour découvrir un mur de brique. Le plus difficile fut le choix de la teinte afin qu'elle ne jure pas avec les murs environnants. Enfin, un grand merci à Régis Fonquergne aidé de Pierre Campagnaro et de Daniel Cabrol pour le joli crépi et le remontage de la fausse porte.

Il faut enfin noter, que cette fausse porte est constituée de trois éléments dont un, le central, s'ouvrait auparavant vers l'intérieur. Sur notre demande, l'ébéniste a retourné cette porte qui peut maintenant s'ouvrir vers l'extérieur. Il sera ainsi possible, un jour si nécessaire, de placer un décor sous cette voute : objet, fleurs, illumination, ...

Afin de faire en sorte que l'on parle de Saint-Papoul dans la presse nationale et régionale, nous avons eu l'idée d'élaborer un descriptif de l'abbaye et du village sur un double feuillet A4 en recto verso. Cela fut fait et envoyé à La Dépêche, Le Figaro, Le Monde, Le Parisien, Enfin près d'une quinzaine de grands titres. Malheureusement, l'envoi de ce document eut lieu juste avant

le premier confinement pour la Covid 19 et cela n'a rien généré comme impact touristique...
Dommage !

En Juillet, nous avons appris le décès de Monsieur Michel Tautil à l'âge de 95 ans. Il avait été Président des Amis de 1996 à 2005. Il faisait partie de l'équipe des fondateurs de notre association en 1978. Je représentais les Amis avec d'autres Saint-Papoulois lors de ses obsèques à Bize Minervois.

Cet été, le site internet des Amis a été réactualisé et a été augmenté d'une photothèque. Ce nettoyage portait sur la suppression de quelques vieux articles qui n'étaient plus d'actualité. La photothèque permet de visualiser, ou de télécharger les photos qui concernent notre village. L'idée était de ne pas perdre le travail effectué par Monsieur Marty pour présenter des vieux clichés du village, qui avaient été exposés dans le cloître pendant les étés 2018 et 2019. D'autres photos réalisées par des membres sont également disponibles. Un grand merci à Jean-Louis Camilleri qui nous a autorisé à publier quelques-uns de ses magnifiques clichés.

A la mi-septembre nous avons reçu un courriel de Monsieur Jean-Luc de la Soujeole qui avait visité notre abbaye quelques semaines auparavant et qui se proposait de nous faire don du livre de prières de Monseigneur de Grammont et de Segur. Il nous demande d'accompagner l'objet d'une mention relative à son père, Bernard de la Soujeole, décédé à Carcassonne l'été dernier. Les échanges permirent de récupérer l'objet qui avait été imprimé à Castelnaudary en 1715. La couverture étant très abimée, la restauration a été confiée à l'atelier livresse de Montolieu. Il a été récupéré en fin d'année et devrait être exposé prochainement avec les autres livres dans le réfectoire des moines.

Comme je vous l'avais indiqué il y a un an, nous avons pour projet de sécuriser l'escalier de la tour porche par la pose d'une main courante et d'installer un éclairage. Après discussion avec la mairie, nous avons dû abandonner l'idée d'un chantier mené par les bénévoles de l'association en tout cas pour ce qui concerne la partie électrification. L'abbaye étant un ensemble accueillant du public, la modification de l'installation électrique ne pouvait se faire que par un professionnel du métier tenu de respecter les dernières lois et règles en la matière. La société Dandine a donc été sollicitée pour établir un devis qui reprend d'autres points et qui va au-delà de ce que nous avons prévu c'est-à-dire la pose de prises de courant dans toutes les salles. Ce chantier devrait être mené pendant l'année 2021 en coopération avec la municipalité.

L'année dernière, j'avais mentionné que suite à la rénovation de la chaire à prêcher, nous avons éliminé le dessus de l'autel de Saint Joseph qui était en bois et mangé par les xylophages. Nous devons donc remplacer ce dessus. Après de longues discussions au sein du Conseil d'Administration nous avons fait faire un devis pour un dessus en bois et un autre pour un en marbre de Caune. Nous fûmes surpris par le prix de la prestation en marbre et porté à continuer nos investigations pour restaurer non pas le dessus uniquement, mais l'ensemble. Pour cela nous avons trouvé un marbrier de Castres spécialisé dans la restauration qui est aidé d'un spécialiste en art liturgique qui a prodigué les conseils et préconisations pour restaurer ce très bel autel mais qui est en très mauvais état. Ce projet n'a pas encore été finalisé, Covid oblige, mais est toujours d'actualité.

Comme vous le verrez lors du bilan financier, les « Amis » ont financé des travaux de restauration pour à peine 65% des cotisations, cela n'est pas normal. Notre but n'est pas de thésauriser l'argent des cotisations et des subventions, cependant, la situation sanitaire a (comme pour beaucoup d'autres associations) bloqué notre activité, nos réunions où se décident les actions que vous financez. Toutefois, je sais d'ores et déjà que les projets que nous

portons pour 2021 vont générer des factures très importantes, le bilan positif de l'année 2020 ne va donc pas dormir longtemps sur le livret !

Un dernier mot, pour remercier la Municipalité de Saint-Papoul. En effet, beaucoup de choses ne seraient pas possible sans son aide, la subvention annuelle bien sûr, mais surtout l'aide matérielle pour les photocopies, pour le coup de main donné par les employés municipaux. Merci aussi, à l'équipe d'accueil de l'abbaye qui d'une part nous permet de mettre en vente nos publications, mais aussi de nous aider au quotidien par leur travail, leurs conseils, merci donc à Zélie, Marie et Amandine.

En bref, merci...

Bulletin

Le Bulletin des Amis est toujours très important, il permet de communiquer avec nos membres qui n'habitent pas Saint-Papoul et qui peuvent ainsi suivre nos activités. C'est aussi, le moyen de parler d'un certain nombre de sujets historiques ou non d'ailleurs, mais qui ont trait à la vie de notre village ou de ses environs.

Au programme pour 2021 :

- La vie de Saint Bérenger
- Une boucle de petite randonnée entre Saint-Papoul et Saint-Martin-Lalande
- Les métiers à Saint-Papoul de la 2ème partie du XIXème siècle à la première moitié du XXème siècle.
- Quelques anecdotes sur la vie de l'abbaye, évêché de Saint-Papoul publiées sur la page facebook de l'abbaye.
- La patrimonialisation de l'abbaye-cathédrale et la lente invention d'un haut-lieu touristique.

Le dernier article est en cours de rédaction par Monsieur Charles Peytavie et est issu du diagnostic historique et patrimonial réalisé pour la Mairie de Saint-Papoul.

Site Internet

Depuis quelques années, l'association possède son site Internet : www.lesamisdesaintpapoul.fr. Site assez fréquenté, la fréquentation reste stable en moyenne près de 500 visiteurs par mois.

Comme je l'ai mentionné précédemment, le site a subi un bon nettoyage de printemps et l'ajout d'une photothèque. L'alimentation de cette partie va continuer tout au long de cette année.

Les Projets pour 2021

Comme mentionné, les actions initiées en 2020 seront poursuivies en 2021, l'éclairage de la tour porche, son nettoyage et sa mise en valeur grâce au concours des bénévoles. Enfin la rénovation de l'autel de Saint Joseph.

Le Conseil d'Administration des Amis n'ayant pu se réunir autant qu'il eut pu le désirer pour cause de confinement dû au virus, il y a peu ou pas de projet nouveau en cours d'étude.

Le congrès de la SESA annulé en 2020, devrait se tenir chez nous en 2021. La date n'est bien entendu pas fixée, attendons l'évolution de la situation sanitaire. Le programme pourrait être redéfini, cependant, il y aura toujours la restitution de l'étude sur Saint-Papoul par Charles Peytavie. Le programme sera publié en temps utile.

De même, la conférence de Madame Adeline Béa pourrait être reprogrammée lorsque les conditions seront meilleures.

Bien entendu, le numéro 43 de notre bulletin sera publié au Printemps prochain. Vous pouvez rejoindre l'équipe éditoriale si vous le souhaitez et/ou nous communiquer tout article susceptible d'être porté à la connaissance de tous.

Divers :

L'AG est généralement l'occasion de renouveler son adhésion. Je vous rappelle que notre association est une association reconnue d'intérêt général et qu'à ce titre, vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation. Nous vous fournissons bien sûr un reçu spécifique pour cela.

Et je remercie enfin vivement toute l'équipe du bureau et du conseil d'Administration sans qui tout ce dont nous venons de parler ne serait pas arrivé ! Merci à tous.

En conclusion : L'activité se maintient, se diversifie. Le nombre de membres est en légère augmentation. Nous sommes soixante-et-dix-sept par rapport à soixante-et-douze l'année dernière. Merci de votre fidélité.

N'hésitez pas à faire adhérer vos amis, votre famille, la cotisation est libre et donne droit à un reçu fiscal. Ce serait bien si nous pouvions atteindre la centaine d'adhérents !!

Ce rapport est maintenant terminé. Nous allons le porter au vote :

- Contre
- Abstention

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

Je passe la parole à Daniel qui va commenter le bilan de trésorerie.

Vote du rapport financier

- Contre
- Abstention

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Candidature au conseil d'administration.

Si tous les membres actuels se représentent, il y a UN siège à pourvoir au sein du Conseil. Y a-t-il des candidatures ?

Pas de candidat ?

Vote pour le Conseil d'Administration

- Contre
- Abstention

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Il sera décidé d'une réunion du Conseil d'Administration à une date ultérieure afin d'élire le bureau de l'association, de finaliser les projets et d'en établir le budget prévisionnel.

Y a-t-il des questions ?

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est déclarée clôturée.

La parole est à Monsieur le Maire.

La parole est à Madame la Conseillère Départementale.